

Le Mouvement Laurentides français est créé

Pour la défense de la langue française

par Judy Bérubé

Article mis en ligne le 5 février 2010 (Nord Info)



(Photo Yves Déry) Nous reconnaissons MM. Benoit Coulombe, Daniel Ratthé, René Gauvreau, Luc Thériault, Maurice Dumas, Mario Beaulieu, Mario Laframboise, Luc Desnoyers ainsi que Mme Denise Beaudoin.

Des citoyens intéressés par la défense de la langue française dans la région des Laurentides se sont réunis afin de procéder à la création de Mouvement Laurentides français, initiative de l'ancien député du Bloc québécois, M. Maurice Dumas, à la Maison du citoyen de Saint-Eustache.

M. Dumas a ouvert cette réunion du vendredi 22 janvier en racontant d'où lui était venue l'idée de créer un tel mouvement, pour ensuite introduire ses invités et collaborateurs. Tour à tour, ils ont présenté leur vision sur le statut de la langue française au Québec, statut que nous savons très précaire, et ont clamé avec force le manque d'intérêt des gouvernements et la nécessité urgente de débattre sur l'importance de protéger cette langue qu'est la nôtre.

Parmi les invités se trouvaient plusieurs collaborateurs et figures politiques, soit MM. Benoit Coulombe et Mario Beaulieu, respectivement présidents de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de la section Jean-Olivier-Chénier de la SSJBM, Réjean Arsenault, président de la Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière (SNQL), Luc Thériault, président du Mouvement Montréal français, ainsi que Mme Denise Beaudoin, MM. René Gauvreau, Luc Desnoyers, Mario Laframboise et Daniel Ratthé.

M. Coulombe entrait en scène avec énergie en proclamant: «Bienvenue à Saint-Eustache, la

capitale des Patriotes!» Déjà se faisait sentir l'énergie qui habitera le Mouvement Laurentides français. M. Desnoyers a élaboré, entre autres, sur les luttes gagnées et perdues, dont la loi 101 de M. René Lévesque, et l'imputation de plusieurs paragraphes de cette même loi. M. Arsenault a poursuivi sur le rêve de milliers de Québécois de voir leur langue respectée dans son intégralité. M. Thériault, président du Mouvement Montréal français, a entretenu son auditoire sur le rôle et la mission d'un mouvement tel que celui-ci. Créé en 2006, le Mouvement s'applique à faire valoir le respect des différences linguistiques présentes sur le territoire du Québec, mais s'oppose avec force à ce que la langue française ne soit pas reconnue comme langue officielle au Québec. M. Thériault et M. Beaulieu réclament avec vigueur le respect de la différence et non seulement la tolérance de la langue française, de la part des gouvernements, sur le territoire québécois.

Une élection des administrateurs a par la suite été effectuée. Les personnes élues à l'administration du Mouvement Laurentides français sont les suivantes: M. Maurice Dumas, acceptant la présidence pour une durée de trois mois, le temps de fixer les structures définitives du Mouvement. Ont aussi été élus Mmes Johanne Céré, Thérèse Théroux, Lise Garant, MM. Benoit Coulombe, Réjean Arsenault, Benoît Roy, Sylvain Valiquette, Pierre-Marie Lagier, Jacques Myre, Éric De La Sablonnière et Réal Fortin. L'administration laisse deux sièges vacants afin d'introduire deux personnes âgées de 18 à 35 ans, histoire d'obtenir les idées et opinions des individus de cette tranche d'âge.

En conclusion, le nouveau président du Mouvement Laurentides français, M. Maurice Dumas, a livré un témoignage de reconnaissance en mentionnant toutefois qu'il était temps pour lui de céder la place, et c'est pour cette raison que sa présidence ne durera que trois mois.